

Inscription à retourner à :

**INFORA - 8, Place Gabriel Péri - 92000 NANTERRE**

· Par mail : [info@infora.fr](mailto:info@infora.fr)

(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

Réservé à l'organisation

Date arrivée : \_\_\_\_\_

État : \_\_\_\_\_

N° dossier : \_\_\_\_\_

## 1 CONGRESSISTE

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

sont considérés comme congressistes les professionnels exerçant des fonctions marketing, communication ou digital dans le secteur événementiel

Fournir  
une photo  
d'identité  
récente

## 2 SOCIÉTÉ

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Boite Postale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

## 3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation au speedmeeting entre confrères, aux conférences, tables rondes, les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, les pauses café, les déjeuners et dîners des 23 et 24 juin 2020.

## 4 TARIFS

par société

	1er participant	2e et 3e participants	4e participant
<b>Montants HT</b>	<b>850 €</b>	<b>800 €</b>	<b>700 €</b>
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	1 020 €	960 €	840 €
Participants CONTACT sessions antérieures, <b>Tarifs FIDÉLITÉ (montants HT)</b>	<b>800€</b>		
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	<b>960 €</b>		

## 5 MODE DE PAIEMENT

Je règle : à l'ordre de  
**INFORA / Campus CONTACT**

par virement :

Banque (QONTO)	Agence	Numéro de compte	Clé
16958	00001	40825150536	69
IBAN : FR76 1695 8000 0140 8251 5053 669			

**Pour les paiements par virement :** merci de préciser sur le virement CONTACT + le nom du congressiste. Votre société recevra une facture/convention de formation et se fera remboursée directement par votre OPCO en fonction des règles de prise en charge établies par ce dernier. (Aucune subrogation par des OPCO. **C'est le règlement effectif qui est pris en compte pour bénéficier des tarifs préférentiels.**

## 6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel. Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 30 avril, 150 € HT seront conservés. Au delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/ groupe - logo de société) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants.

**Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.**

Date : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la société :